

Jean-Pierre Gauthereau

« j'aime bien travailler pour les autres »

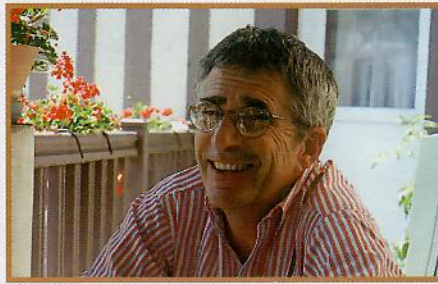
L'entretien se déroulera sur la terrasse ensoleillée de son logement de fonction. Car, depuis 17 ans, Jean-Pierre Gauthereau est l'intendant du lycée Pierre d'Ailly de Compiègne, établissement réputé dans l'Oise, comptant quelque 1 600 élèves...

Les bienfaits de l'intendance

Le petit Jean-Pierre, fils unique d'une famille d'employés de commerce, naît à Auxerre voici cinquante-sept ans. Ses racines bourguignonnes sont vivaces puisqu'aujourd'hui, en prévision de la retraite, il retape la maison familiale. « J'ai fait mes études dans l'Yonne, dans une filière qui n'existe plus, je suis rentré en 6^e technique. Et j'ai un BTS en électrotechnique ». Visiblement, l'homme préfère s'appesantir davantage sur les causes qu'il défend plutôt que sur sa vie privée. Tout de même : « je n'ai quasiment jamais exercé mon métier, je suis rentré dans l'Education nationale à vingt ans, comme pion, d'abord, avant d'enseigner en technologie physique durant cinq années scolaires, puis de devenir gestionnaire de collège, et enfin de lycée, assez vite, en 1973 ». Ce n'est pas une vocation à l'origine, mais ça l'est devenu. Car le gamin, à l'époque pensionnaire au lycée technique de Sens, aurait rêvé d'être ingénieur, mais l'élève a sans doute un esprit trop ludique pour y parvenir : « je m'intéressais à beaucoup d'autres choses en dehors des études, je me suis toujours occupé de la coopérative du lycée, du ciné-club ». L'attrait vers la vie associative, le service des autres, dès l'âge de 11 ans !

« Le métier de gestionnaire m'a très vite plu parce que j'aime bien travailler pour les autres : on organise, on met sa patte quand même, mais je crois beaucoup aux bienfaits de l'intendance, aux aspects un peu perdus de cette profession : la gestion matérielle au service de la collectivité ». C'est bien dans cet état d'esprit qu'il mènera ses actions au service du vol à voile.

Le terrain d'Auxerre est alors dans la vallée de l'Yonne, à Monéteau, à un kilomètre à vol d'oiseau de la maison familiale. « J'ai toujours vu les avions au-dessus de chez moi. Et à cette période, il y avait du vol à voile, qui tournait avec un treuil rudimentaire : j'allais voir et j'ai contracté le virus... Et à Sens, un de nos profs volait à Gisy-les-Nobles : j'ai toujours regardé l'aviation avec intérêt ; je crois aussi que pour les gens de ma génération, l'aviation représentait des valeurs, avec la mythologie des pilotes ». Mais, nommé en Picardie dès 1969, il n'a toujours pas sauté le pas aéronautique, les enfants sont arrivés avant le baptême de l'air. Rencontre, dans le même « bahut » picard, de son épouse, qui, elle, est Corse, et les deux gar-



çons qui résultent de ce mariage, à 25 ans, sont vite, naturellement, sur le devant de la scène.

Vocation vélivole tardive, mais beau vario social !

Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt-dix que Jean-Pierre Gauthereau découvre le baquet d'un planeur, un Twin-Astir, à l'occasion d'un vol d'initiation à Saint-Crépin. Au retour, il habite alors Crépy-en-Valois, il décide que le vol à voile l'intéresse suffisamment pour s'inscrire dans un club et met le cap sur Soissons. « Je n'ai pas trouvé un accueil terrible à Soissons, alors je suis venu à Compiègne, où je n'ai pas trouvé un accueil terrible non plus. Alors j'ai décidé de laisser passer la saison, mais l'été suivant, je me suis inscrit pour un stage à Saint-Rémy-de-Provence. Puis encore quelques vols à St-Crép, et en rentrant, à l'automne 1993, il n'y tient plus et s'inscrit à Compiègne, où il sera lâché par Francis Boudaud au printemps suivant.

L'homme de l'Education nationale a un jugement assez critique sur les « grosses usines » vélivoles, où il décèle une absence de pédagogie et une « psychologie de l'engueulade » (c'est du passé, tout ça ! – NDA) : « on apprend les règles de sécurité, c'est clair, mais par exemple, l'action des AF, je l'ai découverte bien plus tard, lors d'un vol avec Laurent Lejeune comme instructeur ». A ses yeux, pour ces grands clubs, l'objectif est avant tout de « faire la saison ». J-P. Gauthereau n'est peut-être plus prof, mais vingt ans après, il n'a jamais cessé d'être formateur, même s'il admet qu'un formateur ne l'est jamais entièrement pour l'amour de l'art, mais avec toujours une petite arrière-pensée de valorisation de soi-même et de transmission de ses valeurs et ses certitudes en vue d'une pérennisation de celles-ci. « Tout ne se fait pas par l'organisation des textes et la réglementation. Il en est de même pour les instructeurs dans le vol à voile ; je suis scotché de voir la manière dont travaillent les jeunes instructeurs d'aujourd'hui : ils ont rigueur et pédagogie, tout en ayant beaucoup de gentillesse avec l'élève. Les jeunes instructeurs bossent bien, leur méthode paye et on peut le mesurer, car on a désormais très peu d'abandons ».

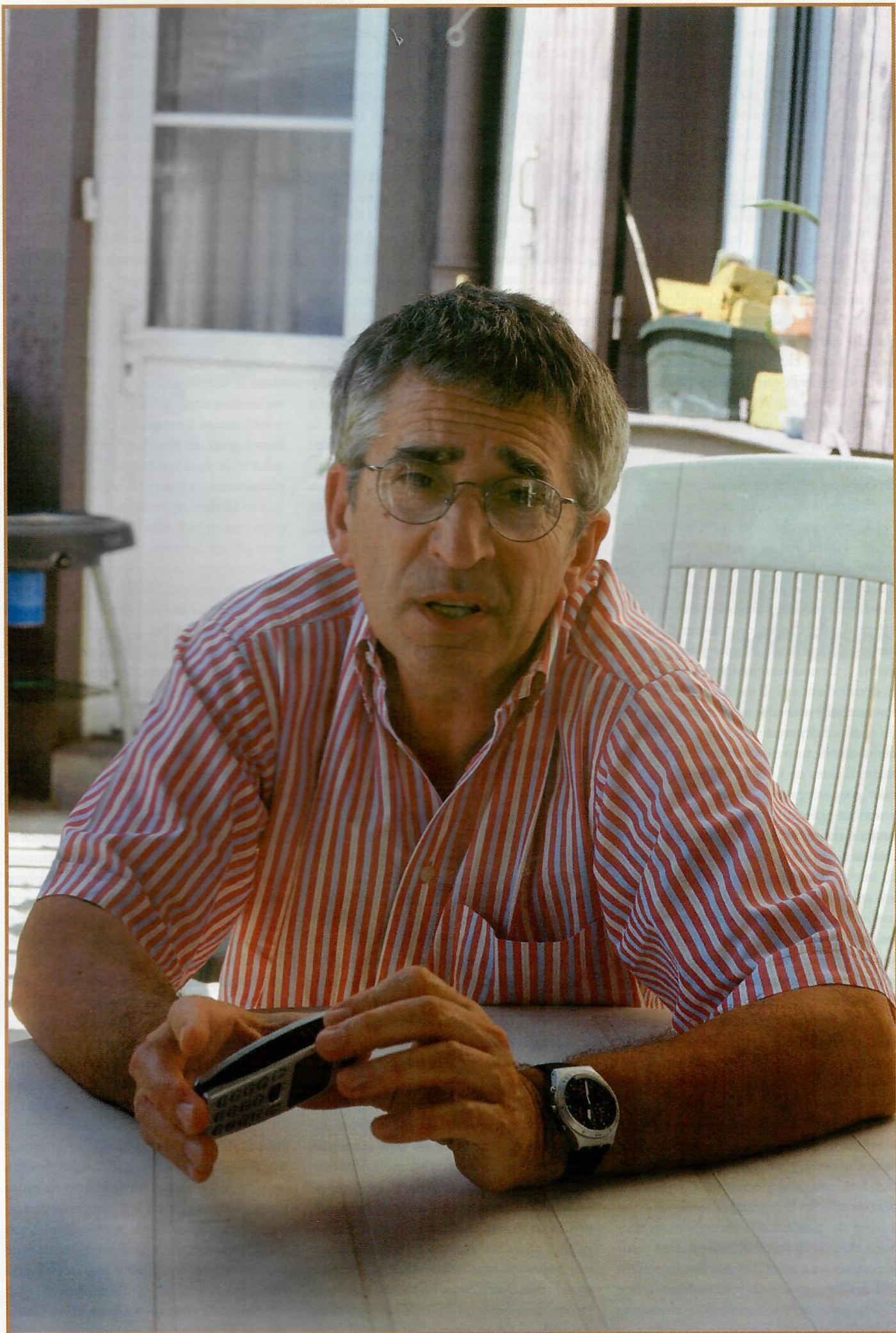
Pourtant, Jean-Pierre Gauthereau ne deviendra pas instructeur. Il ne se sent pas assez « pointu » en vol à voile, et la validation théorique l'ennuie. Ses qualités de pédagogue et d'organisateur, il va pourtant les mettre au service du vol à voile picard, mais en s'investissant dans la gestion du club. Moins de deux ans après avoir été lâché, Alain Cugnet, le président, vient le chercher pour le faire rentrer au Bureau du club, en lui faisant du surmesure, puisque le nouvel élu étrenne directement la fonction de vice-président. « On s'est partagé les tâches, et à l'AG suivante, à l'initiative d'Alain Cugnet, les rôles ont été intervertis ». Un an après être entré au Bureau, J-P. Gauthereau s'est retrouvé président du vol à voile de Compiègne. Belle VZ sociale vélivole...

« Plus un père aubergiste qu'un hôtelier »

Pas de bol, « c'est l'époque où ont commencé à s'imposer les surcouches administratives et réglementaires, et il a fallu organiser ». C'est d'ailleurs l'idée qu'ont derrière la tête ses électeurs, utiliser pour le club ses compétences professionnelles. On ne peut plus se contenter d'une simple comptabilité recettes/dépenses, ni de faire l'administration sur un coin de table. « Alors j'ai organisé comme j'organise mon boulot, on a construit ». Tout en étant président, il prend en charge la comptabilité (le trésorier s'occupant de la tenue des comptes pilotes), sur le modèle de la comptabilité publique, par fonctions et chapitres.

« L'investissement personnel pour faire du vol à voile est horrible, surtout dès qu'on a des responsabilités dans le club : mon nombre d'heures ne décolle pas d'une quarantaine par an, et heureusement qu'il y a les VI pour voler un minimum ». D'autant qu'outre l'espace à réserver à la vie de famille, des responsabilités, Jean-Pierre Gauthereau en a ailleurs, au sein du syndicat Administration et intendance, affilié à l'Unsa, où il est commissaire paritaire national, l'équivalent des représentants des personnels aux Prud'hommes pour la fonction publique (heureusement, ça se passe en semaine !). Le fait d'être ou non propriétaire de planeur est un sujet de réflexion : d'un côté il juge qu'il ne fait pas assez d'heures, mais de l'autre, une disponibilité immédiate de l'aéronef a ses avantages pour qui n'a pas trop de temps... « Par ailleurs je ne suis pas un fana de la campagne, j'aime bien voler en biplace avec les copains, et je ne déteste pas voler sur des bois et toile ».

Finalement, l'engagement vélivole de Jean-Pierre Gauthereau est plus en faveur de la cause, du collectif, que du plaisir solitaire de



la perfo dans le cockpit d'un planeur. Saluons cet intérêt pour le désintéressement! Il tient à jour une main courante de son activité, entre le club et le Comité régional: il ne consacre pas moins de 400 heures par an (dont 50 pour le Comité) à « la paille vélivole »: on ne peut pas être au four et au moulin!

Ses principaux défis ont été la mise en place d'une organisation efficace (en particulier sur le plan comptable) qui a permis notamment d'obtenir l'agrément fiscal. Il regrette que la FFVV ait mis de côté l'instruction de 1998 concernant l'agrément des services fiscaux pour les associations loi de 1901, alors qu'il avait immédiatement alerté le président André Monet. S'intéressant à ce dossier, J-P. Gauthereau a effectué les démarches nécessaires pour que son club obtienne la déclaration d'intérêt général, qui autorise à passer une bonne part des frais engagés par les bénévoles en dons, et leur donne accès à des crédits d'impôts nets jusqu'à 60 %. C'est une contrepartie de l'engagement, au moins du noyau dur du club, pour l'activité vélivole.

Et le plus visible, celui dont il n'est pas peu fier à juste titre, c'est la construction du club-house. Le vol à voile compiégnois a quand même attendu quarante ans d'avoir un lieu d'accueil: depuis la séparation d'avec le vol moteur, les vélivoles n'avaient guère que l'équivalent d'une baraque de chantier dans leur hangar, sans même un robinet pour se laver les mains... Le nouveau président à peine investi, décide d'avancer. Il va faire merveille, avec son secrétaire général (qui est aussi le président du Comité départemental), à formaliser les demandes de subventions auprès du département, d'aides de l'ANEPVV, etc. Deux ou trois grosses options ont été présentées en assemblée générale, pour ne pas laisser le projet s'enliser en fonction des opinions de chacun: « la démocratie a ses limites, surtout en associatif, que je gère comme je gère mon job en tant que chef financier de l'établissement, en prenant les décisions tout en essayant de déléguer au maximum. Je suis à la fois ouvert et directif dans les choix, mais les ordres viennent du consensus ». Le club-house a fait naître une vie sociale au sein du club: les femmes y sont venues, des animations ont vu le jour spontanément.

La (grave) maladie, deux ans sans voler, 2001 et 2002, l'a fait réfléchir sur la répartition de son « travail de président ». Car il n'a pas démissionné, sans doute parce que personne n'a souhaité devenir calife à la place du calife, mais aussi et surtout parce que les amis et le club l'ont aidé prodigieusement à passer cette période difficile. D'ailleurs la convalescence lui a laissé du temps, pour participer aux finitions du club-house! Président, c'est aussi improviser pour gérer l'horreur (on se souvient de l'abordage au-dessus de Compiègne à l'été 2003)... « D'abord, la perte d'un copain, ce n'est jamais simple, parce que c'était un gars

d'une chaleur, d'une gentillesse et d'une présence incroyables, ensuite parce que le survivant est un autre copain du club et qu'il ne s'agit pas d'un lointain accident de la route, on l'a tous vécu ». Les dommages moraux sont considérables pour l'ACVV, et il faut restaurer l'ambiance et la joie de vivre.

A l'étage du dessus

Son regret est de n'avoir pu convaincre les autres clubs de la région de l'utilité de l'agrément fiscal. Son arrivée à la présidence du Comité régional de Picardie (Abbeville, Albert, Amiens, Compiègne, Saint-Quentin et Soissons) est un peu une répétition de son histoire avec le club de Compiègne. Une fois élu, il assiste aux réunions du Comité régional, et Jean-Claude Ben, son président d'alors, en vient, en 1998, à lui demander de se présenter pour un poste vacant, celui de trésorier. « La trésorerie d'un Comité régional comme le mien, c'est que dalle, il n'y a pas de sous, à part les subventions de la région et les maigres cotisations des clubs. Et quand J-C. Ben est tombé malade, en 1999, il m'a demandé d'assurer son intérim ». A son décès en 2002, évidemment, personne n'est là pour prendre la place, et nécessité a fait loi...

A l'étage du dessus, le son de cloche est différent: « là, par contre, je ne suis pas satisfait de ce que je fais, parce que c'est très dur d'être proche des présidents des autres clubs. Ça fait des années que je me dis de me forcer pour aller au moins une fois par an sur chaque terrain, mais je n'ai pas le temps, alors je profite du championnat régional pour renforcer les liens ». Il s'occupe des dossiers de base avec la région, mais pour ce qui est des contacts avec les services du ministère de la jeunesse et des sports, son Comité régional est chanceux, puisqu'il est l'un des rares à bénéficier de la présence d'un CTS, en l'occurrence Serge Moreau, même s'il est partagé avec l'Île-de-France, le Nord et la Normandie.

« Je ne suis pas parvenu à convaincre les clubs d'avoir des bases de données fiables en compte: j'ignore le montant du budget de chaque club, ce n'est pas de la mauvaise volonté de leur part, c'est de la mauvaise organisation. Lors de l'émergence du troisième aéroport parisien, un danger qui semble écarté actuellement, on s'est dit qu'il fallait présenter aux collectivités locales le poids économique réel du vol à voile régional, mais je n'ai pas réussi ». Pourtant, lui voit dans le Comité régional avant tout un rôle de cohérence des méthodes. Les clubs, eux, le cantonnent trop souvent au dépannage, lorsqu'ils ne parviennent pas à régler leurs problèmes seuls, y compris internes... Ensuite, le Comité régional, parlons clair, est souvent considéré comme un moyen d'obtenir des subventions pour acquérir du matériel que les clubs n'ont pas la volonté de se payer: GPS, VHF de piste, achat d'un Piwi basé à Compiègne, projet d'achat

d'un ULM genre Lambada, etc. « Mais on sait se regrouper quand il y a péril en la demeure, c'est pour cela que le Comité régional est fonctionnel dans le secteur de l'espace aérien ». Mais les clubs de Picardie restent handicapés par le fait que le vol à voile n'y est pas pléthorique, étant modérément attirant pour d'éventuels stagiaires d'autres contrées.

« Le principal intérêt que je trouve à être président de Comité régional est le rôle d'interface avec la FFVV. J'apprécie énormément les week-ends de séminaire fédéral, là on bosse bien. C'est ensuite au président du Comité de démultiplier l'information ». Mais il envisage sérieusement d'abandonner: « je ne fais pas ce que le Comité régional est en droit d'attendre de son président ». Cette instance est toujours victime de la distanciation par rapport aux clubs. Il semble assez net que plus le Comité régional est structuré et « riche » (entre guillemets!) moins il est délicat et plus il est gratifiant à gérer. Et plus il est utile à la cause du vol à voile dans son terroir. Et puis, géographiquement, la France est trop disparate pour que les Comités régionaux soient comparables entre eux, et les ficelles des uns ne correspondent pas spécialement aux autres.

Domage que le Comité régional ne puisse pas véritablement s'affirmer comme fédérateur: « nous ici, nous avons trois départements, l'Aisne, la Somme et l'Oise, ce qui sous-entend quatre collectivités de rattachement entre les départements et la région; celles-ci n'ont pas la même politique sportive; et pour six clubs, six politiques territoriales entre les municipalités et communautés urbaines. Il est quasiment impossible d'intégrer toutes ces données parfaitement, d'autant que les clubs font, volontairement ou non, de la rétention d'information. S'occuper de tout cela lorsqu'on a une vie professionnelle relève de la quadrature du cercle – heureusement que nous avons un CTS! –, et on est à bout de potentiel côté bénévolat, ETR ou pas. A moins de verser des cotisations nettement plus élevées pour se payer des salariés, et encore faudra-t-il toujours des dirigeants pour définir les orientations, notre système est au bout de ses capacités. C'est d'autant plus regrettable que la FFVV ne verse plus aux Comités régionaux des subventions de fonctionnement. Je trouve ça choquant, d'autant que nous sommes obligés de verser une cotisation à la fédération sans avoir de droit de vote ».

L'avenir du vélivole Gauthereau redevenu lambda sera, a priori, plus tranquille: retiré dans le sud de l'Yonne, il se voit bien voler chez son ami Pascal Jouannard, à Saint-Florentin ou en stages bloqués ailleurs. Sans doute retrouvera-t-il le loisir d'avoir des loisirs: le vélo l'hiver, pour la forme, la cuisine ou la passion de l'architecture... Car il aura bien mérité de la cause du vol à voile.

Jean MOLVEAU

Photos de l'auteur